

NOTE

sur

L'ANTIQUITÉ ET L'ENDÉMICITÉ DE LA PESTE EN ORIENT

ET PARTICULIÈREMENT EN ÉGYPTÉ.

1508201



L'ANTIQUITÉ ET L'ENDÉMICITÉ DE LA PESTE EN ORIENT

ET PARTICULIÈREMENT EN ÉGYPTE

Par M. le D^r Daremberg,

Bibliothécaire de l'Académie de Médecine de Paris.

« La question de l'antiquité de la peste en Egypte est l'une des plus difficiles, des plus controversées, et en même temps l'une des plus intéressantes au point de vue pratique des quarantaines, qu'on puisse se poser dans l'histoire des maladies épidémiques. L'origine récente et l'origine ancienne de la peste ont été soutenues à grands frais d'érudition, je puis même ajouter avec une grande éloquence. Les esprits se sont animés, les intérêts de la science, ceux de l'humanité tout entière ont été mis en avant de part et d'autre. Malheureusement, le désir de faire prévaloir une opinion personnelle n'a pas toujours été assez étrangère à ce grand débat. Pour nous, qui ne cherchons que la vérité, qui ne voulons voir dans l'antiquité de la peste qu'une question d'érudition, nous étudierons les sources, nous nous assurerons de l'interprétation des textes, et nous nous arrêterons là où les données historiques nous feront défaut.

« L'opinion la plus généralement répandue, en France du moins, c'est que la peste est une maladie nouvelle, et

qu'elle a pris naissance en Egypte au VI^e siècle, mais un passage de Rufus d'Ephèse, célèbre médecin qui vivait sous l'empereur Trajan, établit positivement que la peste régnait épidémiquement, bien avant l'ère chrétienne, dans les contrées où nous la voyons maintenant encore étendre plus particulièrement ses ravages. Ce texte nous a été conservé par Oribase, médecin de l'empereur Julien, dans le XLIV^e livre de ses *Collectanea medicinalia*.

« La plus ancienne mention des maladies pestilentiennes en Egypte est celle que nous a laissé Moïse au chapitre IX, vers. 9 et 10, du livre de l'*Exode*. Les caractères que l'auteur sacré assigne à cette peste sont trop insuffisants pour que nous puissions en conclure avec sûreté qu'il s'agit ici véritablement de la peste d'Orient. Si l'on examine les phénomènes qui précédèrent et pour ainsi dire préparèrent l'apparition du fléau, on ne restera pas, il est vrai, sans quelques doutes sur sa nature pestilentielle. Je rappelle ici les quatre plaies dont Dieu frappa l'Egypte avant de lui envoyer la peste, ce sont : 1^o une sorte de corruption de toutes les eaux de l'Egypte, corruption que Moïse dit être une sanguinification de l'eau, laquelle fit mourir tous les poissons et mit le fleuve en effervescence (VII, 47 et suiv.); 2^o l'apparition d'une multitude de grenouilles qui se répandirent dans l'Egypte, et qui en mourant causèrent une grande putréfaction (*putruit terra*, dit l'écrivain sacré, VIII, 5 et suiv.); 3^o l'apparition de deux espèces de mouches (les scyniphes et les cynonimie), qui attaquèrent les hommes et les animaux, et ravagèrent les biens de la terre (VIII, 16, suiv.; 21 et suiv.); 4^o enfin le développement d'une épizootie terrible. C'est à la suite

de ces prodiges que le fléau pestilentiel apparut. Moïse le décrit en quelques mots : Le Seigneur dit : « *Fiat pulvis super omnem terram Egypti; et erunt super homines et quadrupeda, ulcera vesicæ efferventes. . . . Et facta sunt ulcera in veneficis (enchanteurs) et in omni terra Egypti.* » L'auteur n'ajoute pas que la mortalité fut grande, mais cette conséquence paraît plus que probable. Si l'on s'en tient au sens littéral du texte et à l'interprétation la plus raisonnable, on sera à peu près convaincu, ce me semble, qu'il s'agit, non d'une véritable peste, mais d'une éruption exanthématique grave, et qui n'est pas sans quelque analogie avec la petite vérole, ainsi que Krause paraît le croire. Du reste, le caractère anotomopathologique donné par Moïse, je veux dire l'éruption de petites plaies ou pustules avec palyctènes, rapproche à quelques égards, selon moi du moins, cette maladie de celle décrite par Thucydide, ainsi que nous le verrons plus bas.

« Les loïmograpbes parlent aussi d'une peste qui, peu de temps après celle de Moïse, l'an 2500 (celle de Moïse avait eu lieu en 2443), serait partie de l'Egypte pour ravager la Grèce; on assigne la même origine à une autre peste qui aurait également sévi en Grèce; mais tous ces renseignements sont trop vagues, trop insuffisants pour qu'on en puisse tirer quelque conclusion positive. Je veux seulement constater ici une tradition qui prouve, ce me semble, des relations suivies entre la Grèce et l'Egypte, et qui fait partie des fléaux destructeurs de ce dernier pays, regardé comme si salubre par tous ceux qui s'en sont rapportés au témoignage d'Hérodote, dont les relations sont en grande partie démenties par des écrivains plus dignes de foi. Hæser,

Recherches historico-pathologiques sur les maladies épidémiques, a rassemblé un grand nombre de textes qui témoignent de l'insalubrité de l'Égypte dans l'antiquité.

« La peste la plus fameuse dont il soit fait mention dans l'histoire ancienne, celle sur laquelle nous avons les renseignements les plus précis, les plus étendus, et aussi les plus exacts, est assurément celle dont Thucydide a tracé le tableau avec de si vives et de si effrayantes couleurs. Cette maladie a donné lieu à de nombreuses et savantes dissertations. Chaque épidémiographe a voulu y retrouver la maladie particulière dont il s'occupait. Il en est ainsi de presque toutes les grandes maladies décrites par les médecins anciens : comme leur diagnostic est loin d'être posé avec la rigueur de la méthode nosographique moderne, il en résulte une sorte de vague qui permet de rapprocher ces maladies d'un certain nombre d'affections bien connues, actuellement. D'ailleurs, semblables à ces gens qui tiennent à honneur de se rattacher à certains événements, à certains personnages, les médecins historiens cherchent à faire rentrer dans le sujet qu'ils étudient les faits les plus importants que nous a légués l'antiquité. Cette petite vanité serait bien pardonnable, si elle ne nuisait gravement à l'exactitude et à la simplicité de la science.

« Pour en revenir à la peste d'Athènes, Malfatti y a vu la scarlatine ou la rougeole ; Webster et Smith, la fièvre jaune ; Wawruch et Ochs, un typhus pétéchial ; Krause la petite vérole ; Schoenke et Osann la peste orientale, Hæser, une peste qui n'est pas encore arrivée à son entier développement, idée qui est liée à un système sur l'évolution successive et graduelle des maladies, système que l'auteur a abandonné plus tard ; enfin Hecker, ne

trouvant dans cette peste aucun caractère qui se rapporte exclusivement à une maladie actuellement connue, en fait une maladie particulière et qui a cessé d'exister ; Brandeis partage à peu près la même manière de voir.

« Les deux premières opinions sont insoutenables ; le plus superficiel examen de la description de Thucydide suffit pour s'en convaincre, celle de Hæser ne me semble point avoir de fondement scientifique ; d'ailleurs, une peste qui n'est pas arrivée à son entier développement, en régnant sur une grande échelle, n'est pas une peste.

« L'opinion de Hecker est une de ces opinions éclectiques qu'il est presque aussi difficile de combattre que de soutenir avec des arguments péremptoirs. Du reste, elle est dangereuse si on la considère au point de vue de la philosophie générale de l'histoire de la médecine, et elle ne tient pas assez compte des différences qui séparent l'antiquité de l'âge moderne. D'un côté, les anciens n'observaient et ne décrivaient pas les maladies comme nous ; d'un autre, les maladies identiques au fond ont pu, par suite de certaines circonstances et de complications qu'il est quelquefois possible de déterminer, se manifester dans l'antiquité sous des formes un peu différentes d'elles-mêmes ; il ne faut donc pas se hâter de déclarer qu'une maladie ancienne n'a point d'analogue dans les temps modernes. Ce procédé, plus facile peut-être pour l'esprit, n'est pas rigoureux et rompt d'une manière fâcheuse les traditions du passé avec le présent. Je ne prétends pas pour cela qu'il n'y ait ni maladies éteintes, ni maladies nouvelles ; mais je soutiens qu'il faut apporter une très grande circonspection quand il s'agit de décider une pareille question.

« Shoенke et Osann ne me paraissent pas avoir rai-

son quand ils regardent la peste de Thucydide comme la peste orientale. Il n'y a dans la description de l'historien aucun des caractères essentiels de cette maladie. D'abord il n'est pas fait mention de bubon, et en second lieu, les petites plaies et les phlyctènes dont il est parlé ne peuvent être pris pour les charbons, et pour les phlyctènes qui en précèdent souvent l'apparition, car ces pustules et ces phlyctènes sont présentés comme un exanthème général. Il y a bien des symptômes qui appartiennent à la peste, mais ils lui appartiennent, non comme peste, mais comme maladie fébrile grave. On pourra objecter que ce fléau fut importé par le Pirée, qu'il avait déjà ravagé plusieurs contrées, et qu'on le croyait venu d'Égypte; mais Thucydide n'affirme pas cette dernière circonstance, *ut fertur*, avance-t-il seulement. D'ailleurs cette importation d'Égypte fût-elle avérée on ne pourrait pas en conclure, à mon avis, qu'il s'agit de la peste, puisque les caractères pathognomoniques manquent absolument. Nous ne saurions admettre non plus qu'il s'agisse d'un simple typhus; il est vrai, que l'entassement des habitants dans l'enceinte d'Athènes, lors de l'invasion du fléau, pourrait y faire croire. Mais d'abord je ne sache pas qu'on ait observé dans le typhus une éruption de pustules ulcérées semblables à celle dont parle Thucydide: plusieurs circonstances caractéristiques viennent encore déposer contre cette interprétation: 1° avant d'envahir l'Attique, le fléau avait déjà ravagé Lemnos et d'autres pays, en particulier les États du roi de Perse; 2° il s'introduisit par le Pirée, c'est-à-dire par une sorte d'importation; 3° la maladie ne se déclara pas au foyer même de l'encombrement, mais bien au Pirée, où l'accumulation des individus était moindre que dans la ville

même, et où, par conséquent la quantité des miasmes étaient moins considérable. On pourra objecter qu'au rapport même de Thucydide, la maladie fut plus considérable dans l'Acropole que partout ailleurs: or, c'était sur ce point que les habitants de la campagne s'étaient particulièrement rassemblés dans des huttes malsaines et étouffées. Mais Thucydide lui-même remarque que cette circonstance favorisa l'extension, mais non le développement spontané de la maladie: en un mot, qu'elle fut un auxiliaire terrible au fléau, mais non une cause primordiale. L'auteur ajoute que le mal n'étendit presque pas ses ravages dans le Péloponèse, et qu'il ne sortit guère d'Athènes que pour se porter vers quelques localités peuplées. On pourrait encore voir là une particularité favorable à l'opinion de Wawruch et de Hochs; mais ici le renseignement de Thucydide est trop vague pour qu'il puisse infirmer les raisons qui viennent d'être alléguées. Il faudrait savoir positivement si la maladie s'est développée spontanément dans ces localités par suite de l'encombrement, ou si elle a été importée; et il paraît que cette dernière conjecture, d'après le texte même de l'historien, est la plus probable.

* D'ailleurs, en admettant l'opinion de Krause comme la plus vraisemblable, on sait que la petite vérole, quand elle règne épidémiquement, sévit principalement dans les endroits populeux; et puis, pour revenir à notre point de départ, la description de Thucydide ne permet pas d'admettre qu'il s'agisse d'un typhus pur et simple. Quant à nous, nous croyons, jusqu'à preuve du contraire, que la peste d'Athènes est une petite vérole compliquée du typhus le plus grave, c'est-à-dire avec gangrène des extrémités et des parties génitales. Il serait trop long et peut-être hors de propos ici d'énumérer en détail les symptômes qui nous paraissent militer en faveur de notre opinion, qui est celle

de Krause, modifiée et complétée. Pour le but que nous nous proposons, il suffit que l'on sache que la peste de Thucydide n'est pas une véritable peste à bubon.

« Nous arrivons maintenant au fameux texte de Rufus, relatif à la peste à bubon. Ce texte ne laisse aucun doute, aucune ambiguïté; il est même rare de trouver une description aussi positive, aussi complète parmi celles que les anciens nous ont laissées des diverses maladies soumises à leur observation. Après avoir parlé du bubon en lui-même et considéré comme une maladie spéciale, Rufus ajoute : « Les bubons appelés pestilentiels sont tous mortels, et ont une marche très aiguë, surtout ceux qu'on observe en Lybie, en Egypte et en Syrie; Denys le Tortu en fait mention, Dioscoride et Pasidonius en ont parlé longuement dans leur traité sur la peste qui a régné de leur temps en Lybie. » Ainsi l'auteur parle du bubon ou plutôt de la peste à bubon comme d'une maladie connue et commune en Lybie, en Egypte et en Syrie, c'est-à-dire dans les localités où on la voit encore le plus fréquemment. Il cite des auteurs qui en ont observé des épidémies, qui en ont traité avec étendue et il ne dit pas que ces auteurs en parlent pour la première fois; seulement la perte de ces sources originales est très à regretter, puisque nous aurions pu remonter beaucoup plus loin dans les antiquités de la peste. Avec ces seules données, nous pouvons la regarder comme existant en Egypte bien avant l'ère chrétienne, puisque Denys, le plus ancien des auteurs dont il est question ici, vivait probablement au commencement du III^e siècle avant J.-C. Du reste, ce qui confirme encore notre opinion, ce sont les témoignages de Cicéron, de Strabon, d'Athénée, de Pline, qui s'accordent à regarder l'Egypte comme un pays fertile en peste, et qui tous en accusent la nature même du climat et la constitution du pays.

« Rufus continue : « Ces auteurs (Dioscoride et Pasidonius) racontent que cette épidémie fut caractérisée par les symptômes suivants : fièvre violente, douleurs, perturbation de tout le corps, délire vertigineux, éruption de bubons larges, durs, n'arrivant pas à suppuration, et se développant non seulement dans les lieux accoutumés, mais aux jambes et aux bras, bien qu'on n'observe pas ordinairement dans ces endroits de semblables phlegmons (ou tumeurs inflammatoires). » — « Ces bubons, poursuit Rufus, se développent quelquefois sur les régions génitales, de même que les charbons pestilentiels; alors la fièvre appelée pestilentielle survient. Mais cette affection est le plus souvent épidémique; commune à toutes les constitutions, à tous les âges, elle sévit particulièrement dans certains temps de l'année. Il importe de savoir cela; car si on peut traiter légèrement les bubons ordinaires comme ne présentant aucun danger, on doit soigner avec la plus grande attention les bubons pestilentiels. » — Ainsi dans le premier chapitre de Rufus, nous trouvons tout ensemble le bubon simple, constituant à lui seul la maladie; le bubon épidémique ou la peste à bubon, connue de Denys, décrite par Pasidonius et Dioscoride; enfin le bubon sporadique: c'est celui que décrit Rufus quand il parle de lui-même, car il ne paraît pas avoir vu la peste; et d'ailleurs, on le sait, la sporadicité est fille ou mère de l'épidémicité.

« Etienne et Théophile complètent le texte de Rufus, en nous apprenant que les individus atteints de bubons mouraient le deuxième ou le troisième jour. Le passage de Théophile paraît avoir subi quelque altération, mais celui d'Etienne est très correct.

« On s'étonnera, peut-être, de ne trouver les charbons mentionnés ici pour ainsi dire qu'en passant; ce symptôme

me est cependant pathognomonique de la peste. Il faut remarquer que Rufus ne traitait pas précisément de la peste, mais bien des bubons ; du reste, il en dit un mot un peu plus bas, comme nous le verrons tout à l'heure, et de plus le cardinal Angelo Mai a également retrouvé un autre passage de Rufus extrait d'un livre incertain d'Oribase. « On appelle charbon pestilentiel, celui qui est accompagné d'une grande phlegmasie, de douleur aiguë et de délire ; chez un certain nombre de ceux qui en sont affectés, il survient aussi des bubons durs et douloureux, et les malades meurent bientôt de ces charbons : cela arrive surtout chez ceux qui habitent près des marais. » Cette dernière circonstance est encore bien digne de remarque.

Peut-être, continue Rufus, la maladie à bubon d'Hippocrate est la même maladie que celle dont il vient d'être question. « On peut supposer que le médecin d'Ephèse fait ici allusion à la constitution dite pestilentielle décrite dans le 3^e livre des Epidémies, où il est parlé dans deux endroits de tumeurs aux parties génitales avec des charbons ; mais trop de symptômes disparates sont accumulés dans le premier passage pour qu'on y voie une véritable peste ; et dans le second il me semble trouver une mention très nette d'accidents dus à une affection vénérienne, sinon à la syphilis. Il me paraît plus rationnel d'admettre que Rufus fait allusion à l'aphorisme 55 de la 4^e section, où Hippocrate dit : « Les fièvres qui viennent à la suite des bubons sont les plus mauvaises, excepté les fièvres éphémères. » Cette proposition se retrouve avec quelques additions dans le II^e livre des Epidémies : « Les fièvres qui viennent à la suite de bubons sont mauvaises ; les bubons qui surviennent dans les fièvres sont plus mauvais s'ils s'affaissent dès le commencement dans les fièvres aiguës. » On peut voir aussi au livre IV des Epi-

démies que les tumeurs aux aines sont signalées comme dangereuses. Nous sommes loin de prétendre qu'on doit retrouver là une mention bien précise d'une épidémie de peste à bubon : cependant on ne peut se refuser de croire que les auteurs de la collection hippocratique ont eu une idée de cette maladie, soit pour en avoir observé des cas sporadiques, soit pour avoir entendu parler de quelque épidémie. Du reste, Rufus, médecin habile, critique éclairé, très versé dans la connaissance des écrits d'Hippocrate, séparé de lui par peu de siècles, connaissant bien la valeur de ses doctrines et de ses expressions, ne nous autorise-t-il pas à admettre cette opinion ? Ajoutons que Galien, dans son commentaire sur le 35^e aphor. de la 4^e section, et sur le passage du II^e livre des Epidémies cité plus haut, parle des fièvres épidémiques avec bubons comme d'une maladie connue et ancienne. « Les bubons qui surviennent dans les fièvres, dit-il, sont plus mauvais que ceux à la suite desquels la fièvre se manifeste ; car ils annoncent une phlegmasie interne des viscères et une corruption profonde des humeurs. C'est ainsi que dans les constitutions pestilentielles, on voit les bubons apparaître au milieu des fièvres de mauvais caractère. » Ainsi les bubons pestilentiels étaient considérés par Galien, et en général par les anciens, plutôt comme une complication d'une fièvre de mauvaise nature que comme le caractère essentiellement pathognomonique de cette maladie ; ceci tient à leur système de nosographie générale.

« On trouve encore dans Aretée ce passage très remarquable, qui continue et justifie la tradition sur l'antiquité de la peste : « les bubons pestilentiels, dit cet auteur, viennent du foie et non d'ailleurs, et sont de très mauvaise nature. »

« On le voit, il n'y a plus d'objections possibles : si les traces de sa première origine, de sa première apparition,

sont perdues, la peste n'en est pas moins une maladie anciennement et très anciennement connue. Son développement en Egypte ne saurait donc tenir à des circonstances toutes modernes, comme l'a si éloquemment, si ingénieusement soutenu l'un des plus élégants orateurs de notre époque, qui sait revêtir tous les sujets qu'il traite, des couleurs les plus brillantes, et faire passer à la postérité, par le charme de son style, des faits et des noms qui, sans lui, auraient à peine compté quelques jours d'existence. D'ailleurs le passage décisif de Rufus n'était pas encore connu à l'époque où fut lu le fameux Mémoire sur les causes de la peste; il est vrai que Théophile et Etienne, qui vivaient dans les premiers temps du Bas-Empire, font allusion à ce passage, en commentant le 55^e aphorisme du 4^e livre; mais le texte grec de ces commentaires n'a été publiée par Dietz qu'en 1835, et la traduction latine était très peu répandue. Osann est, je crois, le premier qui ait appelé en 1833, dans un programme académique, l'attention du monde savant sur le passage de Rufus: or, on sait que ce fut en 1831 que M. Pariset lut en séance publique à l'Académie son mémoire sur la peste, travail qui, à si juste titre, eut un retentissement immense, et qui fut le point de départ de presque toutes les recherches faites depuis à ce sujet.

« On conçoit toute l'importance pratique que la question de l'antiquité et de l'endémicité de la peste en Egypte doit avoir sur les quarantaines et sur les moyens à prendre pour amoindrir les ravages de ce fléau, ou pour éloigner les époques de son apparition; car il est peu probable qu'on parvienne jamais à l'extirper absolument. S'il est vrai que l'Egypte soit le foyer unique et constant de la peste, c'est contre elle que doivent se concentrer toutes les précautions; c'est dans ce pays que doivent se réunir toutes les mesures

hygiéniques. Si d'un autre côté, ce n'est pas seulement à la négligence des embaumements et de certaines règles de l'hygiène qu'est dû le développement de la peste en Egypte, puisqu'elle y a régné au temps de la florissante civilisation, il faut bien admettre quelque chose de l'inconnu tenant à la constitution même du pays, un *quid divinum*, si bien imaginé comme les colonnes d'Hercule du raisonnement et de l'observation. Sans doute le mauvais état de l'Egypte actuelle peut grandement contribuer à la génération et à la propagation de la peste! aussi doit-on par tous les moyens possibles chercher à rendre à cette malheureuse contrée son ancienne splendeur, et la ramener aux conditions hygiéniques qu'elle présentait autrefois, et qui y rendaient la peste moins fréquente et peut-être moins meurtrière qu'aujourd'hui. »